

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Lundi 7 novembre 2022 à 17 heures 30 à la salle d'Armes de Pont-Audemer sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir						
Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	
	Jean DELALANDRE	Titulaire			X	
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	
	Pascal HOUBRON	Titulaire	X			
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire	X			
	Brigitte MANZANARES	Titulaire			X	
	Didier TERRIER	Titulaire	X			
	Patricia RENO	Suppléante			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire	X			
	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante			X	
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			X	
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire	X			
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire			X	
	Françoise DENIAU	Titulaire			X	
	Marc MIGRAINE	Titulaire	X			
	Annic DESSAUX	Suppléante			X	

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Auneville-Ambourville
Anquetièreville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Hinmont
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclos
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailletaye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvivert
Mauéville-sainte-Georgette
Mauny
Norville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-Béquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taite
Saint-Pair
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Vatteville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquefou
Bonneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Eureville
Foubeac
Foumetot
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Roulot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Reuilly
Saint-Aubin-sur-Orlébeuf
Saint-Mards-de-Blacaville
Saint-Pierre-du-Vai
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Sanson-de-la-Roque
Saint-Stiprice-de-Grimbouville
Saint-Thurin
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toufreville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Affiché le

ID : 076-257602847-20221107-202211106EB-DE

Seine-Maritime

Alouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetville
 Arzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canlefeu
 Caudébec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Crotte
 La Malherbe-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Geztrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Péliville
 Quevillon
 Sains
 Saint-Anoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Ételan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Ekeville
 Foulbec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguetaire-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Roulot
 Le Landon
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Roulot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Somson-de-la-Roche
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

	Didier FERAY	Suppléant	x			
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant	x			
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLE	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant			x	
	Maryline LOUVEL	Suppléante		x		

Autres personnes présentes ou excusées				
Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire	x	
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture		x
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Gaëlle Pottier	Chargée de mission inventaires croisés	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
	DREAL Normandie	Hélène REGNOUARD	Responsable de la mission Estuaire de la Seine	
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Vice-président Caux Seine Agglo		x



Parc naturel régional

des Boucles de la Seine Normande

Une autre vie s'invente ici

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70

E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com

Envoyé en préfecture le 01/12/2022
 Reçu en préfecture le 01/12/2022
 Affiché le
 ID : 076-257602847-20221107-202211106EB-DE

- Seine-Normandie
- Arceville-Bellefosse
- Anneville-Ambaiville
- Angousterville
- Auzouville
- Bardouville
- Berville-sur-Seine
- Brais-Hérouville
- Canteleu
- Caudebec-en-Caux
- Duclair
- Hauteville-sur-Seine
- Hérouville
- Heurteville
- Jumièges
- La Bouille
- La Cerque
- La Malherbe-sur-Seine
- Le Mesnil-sous-Jumièges
- Le Tréport
- Loauville
- Marolles-sur-Seine
- Mauny
- Merleville
- Notre-Dame-de-Bliquetuit
- Pelleville
- Querville
- Saint-Amand
- Saint-Amand-de-Crétot
- Saint-Claire-sur-les-Monts
- Saint-Gilles-de-Crétot
- Saint-Martin-de-Boscherolle
- Saint-Nicolas-d'Elle
- Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
- Saint-Nicolas-de-Haie
- Saint-Nicolas-de-Taite
- Saint-Pierre
- Saint-Pierre-de-Manneville
- Saint-Vigor-d'Ymonville
- Saint-Wandille-Ronçon
- Tancarville
- Touffreville-la-Croix
- Touffreville-la-Croix
- Triquerotte
- Volpelle-la-Rue
- Villequier
- Yerville
- Yvetot
- Yville-sur-Seine

Date de convocation	28/10/2022
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	12
Dont nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants pour	12
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2022-11-106/EB

Ambition 1	Etre garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels
Objectif Stratégique 1.3	préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques définies dans la trame verte et bleue
Objectif Opérationnel 1.3.2	Préserver et restaurer les réservoirs et les corridors de la trame bleue
Analytique	

LANCEMENT D'UNE PRESTATION POUR LA REALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES VEGETATIONS DES TERRAINS GERES PAR LE PARC

Contexte :

La Commission des aides de l'Agence de l'Eau a validé en 2021 la demande de subvention déposée par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande pour la mise en œuvre d'un programme d'actions et d'animation en milieux humides et aquatiques pour la période 2022 – 2024.

Dans ce programme, il est prévu la révision de trois plans de gestion des terrains gérés par le Parc à savoir les sites de Saint-Nicolas de Bliquetuit, Heurteville et Caudebec-en-Caux d'une surface totale de 30 ha. Cette révision débutera l'année prochaine et nécessite en amont l'actualisation des cartographies de végétations afin d'évaluer les mesures de gestion mises en place sur ces terrains et d'orienter les choix de gestion en fonction des enjeux sur ces sites.

D'autre part, dans sa politique de préservation des zones humides, le Parc a acquis avant 2016, cinq terrains d'une surface totale de 10 ha mais ne dispose pas à ce jour de connaissance fine des végétations sur ces sites complexifiant ainsi les choix d'orientations de gestion.

La mise à jour et l'amélioration des connaissances des végétations sur l'ensemble de ces sites nécessitent un appui extérieur d'un bureau d'études.

Ainsi, le Parc souhaite lancer en 2023 une prestation pour la réalisation d'une étude sur la cartographie des végétations de ces terrains pour laquelle une subvention de 80% peut être sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau.

Il est donc proposé au bureau de valider la demande de subvention avec le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Coûts estimatifs et plan de financement prévisionnel :

Un budget prévisionnel total de 13 000€ incluant 10% d'imprévus basé sur le plan de de financement prévisionnel suivant :

- Agence de l'Eau Seine-Normandie : 80 %
- Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande : 20% + mobilisation des moyens humains techniques et administratifs liés au portage et à l'animation du projet.

- Émer
- Azier
- Barnville-sur-Seine
- Berville-sur-Mer
- Bouquehan
- Bourneville
- Cauverville
- Conneville-sur-Saie
- Étréville
- Foubeac
- Foumelot
- Haucourt
- Hauteville-sur-Seine
- La Haye-de-Rouet
- Le Lardin
- Marais-Vernier
- Port-Audemer
- Quillebeuf-sur-Seine
- Routot
- Saint-Aubin-sur-Guiféneuf
- Saint-Étienne-de-Ellecarville
- Saint-Pierre-du-Vai
- Saint-Clément-de-Champs
- Saint-Samson-de-la-Roque
- Saint-Stiphon-de-Grimbouville
- Saint-Truften
- Sainte-Croix-sur-Azier
- Sainte-Opportune-le-Mare
- Tocqueville
- Tousserville
- Trouville-la-Haute
- Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville



Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
 MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70
 E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com

Seine-Normandie
 Aclouville-Bellefosse
 Anville-Aubouville
 Anquetièreville
 Amboise
 Barboville
 Barville-sur-Seine
 Bois-Henrot
 Cantecroix
 Crudebec-en-Caux
 Ducier
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heudebourg
 Jumièges
 La Basille
 La Cerlaque
 La Motte-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumèges
 Le Trai
 Loucelot
 Mâlevénier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Herville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Péville
 Quévillon
 Sahons
 Saint-Ancillit
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Martin-de-Estelan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taite
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rougeon
 Tancarville
 Touffreville-la-Croix
 Touffreville-la-Croix
 Turpenville
 Valleville-la-Rue
 Vatteville
 Yerville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

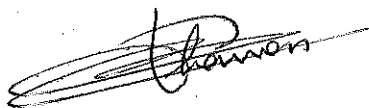
 Etretat
 Azier
 Bonneville-sur-Seine
 Barville-sur-Mer
 Ecuvalon
 Bourneville
 Calmont
 Conteville
 Combeville-sur-Risle
 Etreville
 Ferville
 Foumélot
 Hauville
 Honquerville-Gusnouville
 La Haye-Aubée
 La Haye-de-Roulois
 Le Larcin
 Marais-Venier
 Pont-Audemer
 Oulleville-sur-Seine
 Rostot
 Saint-Aubin-sur-Caietot
 Saint-Mer-de-Becarville
 Saint-Pierre-du-Vai
 Saint-Clément-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Graubouville
 Saint-Touvenot
 Sainte-Croix-sur-Azier
 Sainte-Opportune-le-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Pont

 Commune associée
 Spécoudville

APRÈS EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- Autorise le Président à lancer la consultation pour une prestation intellectuelle ;
- approuve le projet et le plan de financement présentés ;
- donne pouvoir au Président pour solliciter les financements nécessaires ;
- autorise le Président à signer les pièces afférentes à l'opération.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 7 novembre 2022



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
	C/	C/